

Monsieur le Maire

Vous avez dit « DINGUE ! » lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier, en réponse à l'intervention d'un élu de l'opposition proposant une structure couverte pour accueillir le marché BIO.

Habilement, vous avez dit que vous seriez DINGUE d'accéder à une telle demande. **Mais vos auditeurs ont bien compris que les personnes ainsi qualifiées étaient vos adversaires politiques, et au-delà d'eux, l'Association du Marché Bio.**

Nous avons été profondément blessés par votre déclaration.

Non, Monsieur le Maire, **nous ne sommes pas DINGUES**, et la **proposition que nous avons déposée il y a près d'un an, ne l'est pas non plus.**

Pendant la période de concertation nous avons laissé à vos services une réflexion très sérieusement argumentée accompagnée de photos et d'esquisse de structures possibles . Vous n'y avez pas réagi.

Pas plus qu'à la lettre recommandée que vous a adressée l'une de nos productrices présente au Foirail depuis 20 ans.

En janvier, vous avez reçu un courrier de l'Association, portant 1621 signatures, et vous n'avez toujours pas su nous joindre.

Mais à chaque Conseil Municipal, vous affirmez votre volonté de dialogue et d'ouverture avec tout le monde. Force nous est de constater qu'il aura fallu les interpellations des élus de l'opposition les 29 janvier et 26 mars, pour que vous vous saisissiez du dossier.

Deux marchés à 350m de distance n'est pas une « DINGUERIE » :
Ils existent depuis plus de 30 ans et ne se sont jamais faits de tort. Beaucoup de personnes fréquentent les deux. **Les maintenir serait donc un moyen de rendre la rue Carnot passante et vivante.**

Une structure en dur ne nous semble pas être DINGUE non plus, mais plutôt une solution raisonnable pour le contribuable palois. :

En effet, les structures démontables que vous proposez sont du matériel de qualité, lourd, dont l'installation n'est pas un jeu d'enfants. A tel point que sur le Boulevard Richard Lenoir, à Paris, ces structures restent en place ! Leur manipulation deux fois par semaine, pendant 104 jours par an, exigera une équipe d'employés et donc un budget de fonctionnement qui, en quelques années représentera l'équivalent d'un investissement dans une structure pérenne. Nous savons tous, qu'aujourd'hui, les collectivités sont étranglées sur leur budget de fonctionnement et non sur celui d'investissement.

Une structure polyvalente, comme nous l'avons proposée, conscients de ne pouvoir prétendre à un investissement pour 2 matinées par semaine, **n'est pas une « DINGUERIE » non plus :**
une allée couverte pourrait constituer un cheminement plaisant vers le pôle culturel. Elle pourrait abriter, en dehors des matinées du marché Bio, quantité d'autres activités apportant vie à ce quartier.

Car, Monsieur le Maire, votre proposition généreuse d'accueillir le Marché BIO sur le futur carreau, dans son entité et son fonctionnement, n'est tout simplement pas réalisable alors que vous avez élaboré, pour ce lieu, une charte 100% producteurs : certes nos producteurs pourraient y trouver individuellement une place. Pour les artisans transformateurs vos textes sont encore très flous. Quant aux commerçants « revendeurs », ils feraient, par leur présence, **de la concurrence déloyale aux étagères, selon les termes mêmes de votre adjoint.**

Par ailleurs, à notre connaissance, vous pensez confier la gestion du marché couvert de la République à une société privée. Comment imaginez-vous la cohabitation avec notre fonctionnement associatif autonome ?

Nous espérons fortement, Monsieur le Maire, que, par ce courrier, nous aurons, enfin, réussi à vous faire prendre conscience du sérieux que nous avons toujours mis dans nos tentatives de recherche de solution pour l'avenir de ce Marché qui représente, pour Pau, une forme de patrimoine humain qu'il serait dommage de dilapider.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Aurélie SEGUIN,
Présidente

Isabelle DEPIOLE
Coprésidente

Stéphane GIPOULOUX
Coprésident